

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 (2) - (N° 4629)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

M. Lorion

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.